

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66^{ème} ANNEE) N°1616 JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

OFFRES DE SERVICES

Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,
support client, gestion de stocks, de production, des
interventions, et bien plus.
Vos collaborateurs vont adorer.

المملكة المغربية
الجريدة الرسمية
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية
لنسخة: 10 دراهم

العدد: 5499 - 21 مارس 2019
ISSN 0881 - 1225

بيانات النشر	معلومات النشر	معلومات النشر
العدد: 5499	العدد: 5499	العدد: 5499
العدد: 5499	العدد: 5499	العدد: 5499

ANNONCES LEGALES P 4-7

ANNONCES LEGALES

REDACTION JURIDIQUE
AL BACHA MEDICINE
DES MEDICINS
TELEPHONE: 05 22 20 30 31

REPONSES A LA QUESTION
LE 10 SEPTEMBRE 2020

REPONSES A LA QUESTION
LE 10 SEPTEMBRE 2020

REPONSES A LA QUESTION
LE 10 SEPTEMBRE 2020

LES FLASHS P 2-3

**Numérique : Apple au sommet
des entreprises américaines**

**Covid-19 : des chercheurs
disent avoir découvert un
premier cas de réinfection**

**Entretien avec Habib
Mahakian
vice-président de Dell
Technologies, Emerging Africa**



Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.
Vos données sont accessibles à tout moment,
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90
Avenue des FAR CASABLANCA

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

Numérique : Apple au sommet des entreprises américaines

Le géant américain Apple est devenu la première société américaine cotée en bourse ; en deux ans seulement, le groupe a doublé sa valeur pour atteindre 2 trillions de dollars.

Apple, le géant américain du numérique, s'est positionné au sommet des sociétés américaines avec plus de 2 trillions de dollars de capitalisation, doublant ainsi sa valeur en deux ans seulement.

- La pandémie, une aubaine pour les GAFAM

Les cours des actions d'Apple ont enregistré une hausse de 1,2% arrivant ainsi à 467,78 dollars l'action dans la bourse de Wall Street mercredi 19 Août. Le pionnier des GAFAM a franchi ainsi une nouvelle étape importante dans son expansion financière. Le fabricant d'iphones et des Mac Book des Apple Watch a donc renforcé son titre de société publique la mieux évaluée au monde. Ceci dit, la pandémie a été une aubaine pour les géants de la technologie.

- Une hausse inopinée

Jusqu'à mi-mars, la valeur d'Apple ne dépassait pas les 1000 milliards de dollars après que les performances boursières aient chuté en raison des craintes liées au Coronavirus. Ensuite, après que la Réserve fédérale ait annoncé, le 23 mars dernier, de nouvelles mesures agressives pour calmer les investisseurs, les actions des GAFAM, en l'occurrence Apple, Microsoft, Amazon, Alphabet et Facebook ont largement explosé, le S&P 500 atteignant un nouveau sommet mardi.

Dans ce sens, la valeur de ces cinq sociétés a augmenté de près de 3.000 milliards de dollars depuis le 23 mars, soit presque la même croissance que les 50 sociétés suivantes les mieux cotées du S&P 500 combinées, y compris Berkshire Hathaway, Walmart et Disney, selon la société d'analyse de marché S&P Global. La valorisation d'Apple à elle seule a augmenté de 6,8 milliards de dollars par jour, soit plus que la valeur d'American Airlines.

De leur côté, les géants américains de la technologie - Amazon et Microsoft - se rapprochent également de la barre des 2 trillions de dollars avec une valeur boursière d'environ 1,6 trillion de dollars. Le propriétaire de Google Alphabet vaut également plus d'un trillion de dollars.

- L'apogée d'une firme

La montée de la valeur boursière d'Apple est d'autant plus impressionnante que la

firme n'a lancé aucun nouveau produit sur le marché ces dernières années, se contentant d'améliorer ses smartphones, ordinateurs et montres connectées, tout en tablant sur de nouveaux services comme Apple TV+, Apple News ou Apple Arcade.

Sa domination sur le marché des smartphones aux Etats-Unis et sa mainmise sur l'AppStore lui ont valu, récemment, des différends avec des développeurs comme Epic Games, créateur de l'un des jeux les plus populaires au monde, Fortnite. Epic Games reproche notamment à Apple sa politique tarifaire relative à la distribution de ses produits sur l'AppStore, l'entreprise à la pomme prenant une commission de 30% sur toute application distribuée sur son système d'exploitation mobile iOS.

L'OPINION

Rédigé par : Anass MACHLOUKH

Entretien avec Habib Mahakian vice-président de Dell Technologies, Emerging Africa

«Nous devons permettre aux jeunes de conduire l'avenir numérique, d'utiliser la technologie pour accélérer l'égalité sur le lieu de travail et d'autonomiser la diversité des sexes»

Véritable acteur en matière des technologies numériques, Dell Technologies offre des solutions, des produits et des services innovants permettant aux entreprises d'assurer leurs succès et leur compétitivité.

L'opérateur s'engage également à mettre en place des initiatives et des mécanismes en vue de permettre aux jeunes de se doter des soft skills requises par les recruteurs. Le but est aussi d'offrir aux jeunes la possibilité de s'épanouir dans le milieu de travail moderne et de réduire à terme le chômage.

Le Matin Éco : Selon une étude de 2018, la moitié des dirigeants n'ont pas pris conscience du danger de la transformation digitale. Qu'en est-il aujourd'hui à votre avis ?

Habib Mahakian : Aujourd'hui, la transformation numérique n'est plus un luxe ou un «Nice-to-Have». Elle est devenue une nécessité, stimulée par ceux qui ont défini ses programmes de développement. Plus spécifiquement, la numérisation est devenue le pilier qui stimule la croissance, façonne le succès et la croissance futurs des économies du continent.

Par exemple, le gouvernement du Maroc a mis en place un nouvel ensemble de

politiques et de réformes dans la stratégie Maroc Digital 2020 qui vise à réorienter le pays vers une économie numérique afin de promouvoir l'utilisation efficace et l'accès aux technologies à travers divers secteurs.

De même, des pays d'Afrique orientale, occidentale et centrale tels que le Nigeria, le Kenya et la Côte d'Ivoire ont l'intention d'accélérer l'adoption de technologies de pointe pour transformer et faciliter l'inclusion économique et sociale.

Il y a aussi un autre aspect de la transformation numérique qui est d'une importance cruciale et qui concerne l'utilisation de la technologie pour transformer les sociétés.

Toutes les économies et tous les pays du monde et d'Afrique recherchent les compétences et les talents autour de la technologie pour réussir dans le monde numérique.

Nous devons donc permettre aux jeunes de conduire l'avenir numérique, d'utiliser la technologie pour accélérer l'égalité sur le lieu de travail et d'autonomiser la diversité des sexes et de promouvoir l'accès et les opportunités à tous. Par conséquent, ce que les organisations et les gouvernements doivent comprendre, c'est que la transformation numérique n'est pas une destination, mais un voyage sans fin.

Avec une infrastructure, des politiques et une connectivité adéquates en place, les entreprises peuvent se développer, des emplois peuvent être créés et la diversification économique s'accélérera - en promouvant la croissance, l'inclusion et en améliorant l'expérience des citoyens.

Vous êtes un acteur clé en matière des technologies numériques. Quel regard portez-vous sur la dynamique nationale à ce sujet et quelles sont les priorités pour le Maroc ?

Au Maroc, la numérisation transforme les industries et a la capacité de contribuer au PIB national de multiples façons tout en favorisant également la croissance des industries connexes telles que la logistique, les infrastructures et les paiements.

Ces opportunités ne sont pas seulement limitées à l'industrie des TIC, mais perturbent également les industries traditionnelles pour les rendre plus compétitives, réduire les coûts et garantir une meilleure qualité.

À titre d'exemple, le secteur bancaire et financier au Maroc continue d'évoluer et de se transformer avec l'introduction de plusieurs initiatives de banques numériques qui renforcent l'inclusion financière. Cela entraîne l'augmentation de la pro-

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

ductivité et de la compétitivité d'un pays – une baisse des taux de chômage, un accès accru aux services technologiques pour les citoyens et la création d'emplois mieux rémunérés et à plus fort impact.

Mais pour construire une économie numérique gagnante, les secteurs public et privé doivent travailler ensemble pour s'assurer que l'infrastructure, les principes politiques clés et les cadres réglementaires sont mis en place, afin de construire un écosystème d'innovation.

Dell Technologies Forum 2019 a réussi à réunir les différentes parties prenantes pour réfléchir comment la technologie contribuera à façonner le succès futur des entreprises.

Quel bilan en faites-vous et quelle perspective pour 2020 ? Quelle stratégie adoptez-vous pour promouvoir la transformation numérique au Maroc ?

Alors que nous entamons 2020, je suis optimiste et enthousiasmé par l'avenir du secteur numérique au Maroc.

Cette année, nous verrons les entreprises accélérer leur transformation numérique en simplifiant et en automatisant leur infrastructure informatique et en consolidant leurs systèmes, ce qui leur permettra un meilleur contrôle et une meilleure automatisation des données.

Cela conduira à l'obtention de résultats commerciaux meilleurs et plus rapides sur lesquels l'innovation se développera.

Nous devrions être enthousiasmés par le pouvoir et le potentiel de la technologie à changer pour le mieux les vies et à aller au-delà des inefficacités vers une prospérité inclusive.

Un nouveau chapitre au progrès humain fondé sur la technologie est à notre portée, en attente d'être déverrouillé.

C'est simplement une question de choix : voulons-nous attendre et prendre du retard ou être les perturbateurs numériques dans le contexte des futures économies émergentes dans le monde ?

Ajoutons qu'avec des estimations suggérant que 85% des emplois en 2030 n'existent pas encore, il est plus que jamais important que nos jeunes soient dotés des compétences et de la passion nécessaires pour apprendre en permanence et faire avancer l'innovation au sein des ressources humaines de demain.

Tout comme de nombreuses économies émergentes, le Maroc compte également une importante population de jeunes, qui n'a pas accès à la technologie et à l'éducation dont elle a besoin.

Chez Dell Technologies, nous nous engageons à mettre en place des initiatives et des mécanismes qui sont nécessaires pour promouvoir l'apprentissage qui donne aux jeunes la possibilité de s'épanouir dans le milieu de travail moderne dans le but de réduire à terme le chômage des jeunes.

Nous formons plus de 1.000 enfants à travers le pays avec le projet «YouthCan!», où plus de 60% des jeunes quittant SOS Villages d'Enfants aujourd'hui apprennent à être totalement autonomes avec les compétences dont ils ont besoin pour être employés avec succès.

Et enfin, nous avons le Solar Learning Lab qui permet aux enfants d'accéder à la technologie et à l'éducation où qu'ils se trouvent.

LE MATIN

Rédigé par : SOUAD BADRI

Covid-19 : des chercheurs disent avoir découvert un premier cas de réinfection

Des chercheurs de Hong Kong ont annoncé lundi avoir découvert le premier cas avéré au monde de réinfection par le Covid-19, mais les experts soulignent qu'il est trop tôt pour en tirer des conclusions sur la suite de la pandémie.

«Ce cas montre qu'une réinfection peut survenir quelques mois seulement après avoir été guéri d'une première infection», indique dans un communiqué le département de microbiologie de l'Université de Hong Kong (HKU), selon laquelle quatre mois et demi séparent les deux infections.

Selon les chercheurs, une analyse génétique a montré que ces deux infections successives du même patient avaient été causées par deux souches différentes du virus SARS-CoV-2, responsable du Covid-19.

«Nos résultats suggèrent que le SARS-CoV-2 pourrait persister dans la population, comme c'est le cas pour d'autres coronavirus responsables de banals rhumes, même si des patients ont acquis une immunité», poursuivent les chercheurs de la HKU.

«Puisque l'immunité peut ne pas durer longtemps après une infection, la vaccination devrait être envisagée même pour des gens qui ont déjà été infectés», jugent-ils.

Le patient, un homme de 33 ans résidant à Hong Kong, avait été testé positif une première fois le 26 mars, après avoir présenté des symptômes (toux, maux de tête et de gorge, fièvre). Une fois guéri, il a été

testé négatif à deux reprises.

Mais le 15 août, il a de nouveau été testé positif. Point important, il ne présentait cette fois aucun symptôme: sa maladie n'a été découverte que grâce à un test de dépistage à l'aéroport de Hong Kong, alors qu'il revenait d'Espagne via le Royaume-Uni.

«Il est peu probable que l'immunité collective puisse éliminer le SARS-CoV-2, bien qu'il soit possible que les infections suivantes soient moins sévères que la première, comme cela a été le cas pour ce patient», écrivent les chercheurs dans leur étude.

Elle a, selon eux, été acceptée lundi par la revue médicale américaine *Clinical Infectious Diseases* et est en attente de publication.

Ces derniers mois, plusieurs cas de possible réinfection avaient été mentionnés dans le monde, sans certitude.

La question de l'immunité face au Covid-19 est entourée de nombreuses inconnues.

Des spécialistes mettent toutefois en garde contre les conclusions hâtives.

«Il est difficile de tirer des conclusions définitives d'un unique cas. Vu le nombre d'infections dans le monde, voir un cas de réinfection n'est pas si surprenant», a commenté le Dr Jeffrey Barrett, du Wellcome Sanger Institute.

LE MATIN

**FLASH-économie
annonce@
flasheconomie.com**

POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN
OFFICIEL
PENSEZ A

FLASH ECONOMIE

**05 22 20 30 31
06 64 14 26 48**

**Email :
annonce@
flasheconomie.com**

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTIONS

1616-1C1

ATLAS ORIENT DE
QUINCAILLERIE SARL
AVIS DE CONSTITUTION
D'UNE SARL

I. Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 23 Juillet 2020 et y enregistré, il a été constitué une société à responsabilité limitée, des statuts de laquelle il a été extrait ce qui suit :

1-Dénomination : «ATLAS ORIENT DE QUINCAILLERIE».

2-Forme : SARL.

3-Siège social : N°19 Immeuble 24 Résidence Al Boustane II B Sidi Bernoussi -Casablanca.

4-Objet : La société a pour objet : -Achat et vente d'articles de quincaillerie.

-Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets principaux et de nature à promouvoir l'activité de la société.

5- Associés :

- Monsieur TARIK Abdallah, de nationalité marocaine, demeurant à Casablanca 136 Rue lahcen Ouidder, née le 25/09/1974, titulaire de la carte d'identité nationale n° BE629360 ;

- Mme FEDDOUL Kawtar, de nationalité marocaine, demeurant à Casablanca, 136 Rue lahcen Ouidder, née le 03/05/1982, titulaire de la carte d'identité nationale n°BL58311

6- Capital social : le capitale social est fixé à la somme de Cent mille dirhams (100.000,00 DH) il est divisé en Mille (1.000) parts de cents Dirhams (100 DH) chacune, entièrement libérés en numéraires et souscrites en totalité par les associés et attribués à chacun d'eux, en proportion de leurs apports respectifs de la manière suivante :

• Mr TARIK Abdallah : 75.000,00 DH

• Mme FEDDOUL Kawtar : 25.000,00 DH

7- Durée : 99 années à partir de la date d'immatriculation de la société au registre de commerce.

8-Gérance : La société est administrée pour une durée indéterminée par Mr TARIK Abdallah qui dispose des pouvoirs statutaires et légaux.

II – La société a été inscrite au re-

gistre de commerce de Casablanca sous le numéro 471321.
Pour extrait et mention
La gérance

1616-2C2

ROSINTER SARL D'ASSOCIE
UNIQUE
AVIS DE CONSTITUTION
D'UNE SARL D'ASSOCIE
UNIQUE

I. Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 14 Août 2020 et y enregistré, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique, des statuts de laquelle il a été extrait ce qui suit :

1- Dénomination : «ROSINTER».

2- Forme : SARL D'ASSOCIE UNIQUE.

3-Siège social : 03 Rue Ait Ourir Boulevard Moulay Youssef - Casablanca.

4-Objet : La société a pour objet : -Imports, export et négoce.

-Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets principaux et de nature à promouvoir l'activité de la société.

5- Associé unique : Monsieur Mounir ROSTANE, de nationalité marocaine, né le 04/09/1965, titulaire de la CIN n°E178747, demeurant à Casablanca : Lot Laymoune Res Rostane Villa 21 Lissasfa

6-Capital social : le capitale social est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10.000,00 DH) il est divisé en Cent (100) parts de cents Dirhams (100 DH) chacune, entièrement libérés en numéraires et souscrites en totalité par l'associé unique et attribués à lui.

7-Durée : 99 années à partir de la date d'immatriculation de la société au registre de commerce.

8- Gérance : La société est administrée pour une durée indéterminée par Mr Mounir ROSTANE qui dispose des pouvoirs statutaires et légaux.

II – La société a été inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 471323.

Pour extrait et mention
La gérance

1616-4C3

« ACTIONS FINANCE
CONSEILS » S.A.R.L.
RUE DES VIEUX MARRAKCHIS
IMM N°6 APPT N°4
GUELIZ - MARRAKECH
«TOT» S.A.R.L. D'ASSOCIE

UNIQUE
ICONSSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 05 Aout 2020 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :

II DENOMINATION : La dénomination de la société est « TOT » S.A.R.L. D'ASSOCIE UNIQUE.

III OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

• LA GESTION DE SERVICES (CONSEIL EN INVESTISSEMENT DE L'ART ET DE L'ARCHEOLOGIE)

Et toutes les opérations liées directement ou indirectement aux activités ci-dessus.

IV SIEGE SOCIAL : La société est domiciliée à l'adresse suivante : Angle Rue Loubnane et Rue Sourya Imm Chems Bureau N° 4 Appt N° Gueliz Marrakech .

V DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

VICAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 Dhs divisé en 100 parts de 100 Dhs chacune et entièrement libérées.

VII L'ASSOCIE UNIQUE: • Mr VIOLA LUCIEN
Domiciliée à LOT 536 ISSIL MARRAKECH.

VIII GERANCE: • La gérance est confiée à Mr VIOLA LUCIEN, pour une durée illimitée.

IX DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Marrakech le 07/09/2020 sous le numéro 115223 Registre de commerce n° 106155.

Pour extrait et mention

1616-5C4

MOTO AMIGO S.A.R.L
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 26/08/2020 à Casablanca, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivantes :

1/ Dénomination : la société prend la dénomination suivante « MOTO AMIGO » S.A.R.L

2/ Objet : la société a pour objet d'effectuer, tant au Maroc qu'à l'étranger, les opérations suivantes :

IMPORT EXPORT MOTO ET AUTO

3/ siège social:46 Bd Zerktouni 2ème étage apprt N°6, Casablanca.

4/ capital social : est fixé à la somme de 100 000 dhs Cent mille dirhams divisés en 500 « Cinq cent » parts sociales de 100 dh « cent dirhams » chacune Sont attribués à Mr FATTAH Nabil (50 000 dhs) et Mr BARKOUK EL hossein (50 000 dhs).

5/ Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.

6/ Gérance : la société est gérée et administrée par Mr FATTAH Nabil.

Année sociale : commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

7/ Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/09/2020 sous le N°745179.

1616-6C5

CONSTITUTION DE SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE

Suivant acte sous seing privé en date du 08/07/2020 à OUJDA dont un exemplaire des statuts a été déposé le 08/09/2020 au secrétariat Greffe de Tribunal de Commerce OUJDA il a été établi les statuts d'une SARL A.U Dont les caractéristiques sont les suivantes :

AVIS DE
DENOMINATION: «AYA BEK
TRANSPORT» SARL.

OBJET :
TRANSPORT DE MARCHAN-
DISES NATIONAL ET INTERNATIO-
NAL (TENANT UNE).

SIEGE SOCIAL : OUJDA, 15 RUE
JAMAL EDDINE AFGHANIU 1er
ETAGE N3.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00
DHS.

GERANCE :M. MOHAMMED
BEKKARI.

DEPOT LEGAL : est effectuée au
secrétariat Greffe du Tribunal de
Commerce OUJDA, le 08/09/2020
sous le n° RC 35533.
(Pour extrait et mention)

1616-7C6

CAMPO DE BEN
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL DE 100 000 DH

Aux termes d'un acte sous-seing
privé à Casablanca, il a été établi
les statuts d'une société en nom

collectif, aux caractéristiques
principales suivants :

Dénomination : CAMPO DE BEN
Objet : La société a pour objet :
ferme pédagogique, exploitation
agricole, l'élevage et la commer-
cialisation du bétail, la commer-
cialisation des produits agricoles
Siège social est établi à Casablan-
ca, 47, Bd sidi Med Ben Abdellah,
4ème étage, bureau N°3

La durée de la Société : 99 ans
Il est fixé à la
somme de 100 000 dh divisé en
1000 part social de 100dh cha-
cune entièrement libérée et attri-
buée aux associés en proportion
de leurs apports respectifs à sa-
voir : Mr MGHIMIMI SADEK 500
parts et Mme EL KHAZRAJI SAFAA
500 parts.

Gérance : Mme EL KHAZRAJI SA-
FAA est désignée en qualité de
gérant unique pour une durée il-
limitée

Le dépôt légal sera effectué au
tribunal de Commerce de Casa-
blanca.

Pour extrait et mention

1616-8C7

AVIS DE CONSTITUTION DE
SOCIETE
STE DEM.BN SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITE
AU CAPITAL DE : 100.000 ,00
DH
SIEGE SOCIAL : DR AIT ALI
IMIDER TINGHIR
R.C :803/496

I. Aux termes d'un acte S.S.P à
TINGHIR en date du 17 AOUT
2020 a été établi les statuts d'une
société à responsabilité limite:
(SARL) dont les caractéristiques
sont les suivantes ;

- FORME : Société à responsabilité
limite: (SARL)

- DENOMINATION : STE DEM.BN
SARL

- OBJET : 1- ENTREP DE TRANS-
PORT DE MARCHANDISES POUR
AUTRUI

2- DE TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTION

- SIEGE SOCIAL : DR AIT ALI IMI-
DER TINGHIR.

- DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-
NEUF(99 ans)

- CAPITAL SOCIAL : 100.000 ,00
DH

- LES ASSOCIEES :

1-Mr ELMAZGHY MOHAMED 520
Parts sociales

2-Mr IBNTALEB MOURAD 480
Parts sociales

Soit au total : 1000 Parts sociales
- GERANCE : la société sera gérée
par ELMAZGHY MOHAMED.

Le compte bancaire de la SOCIETE DEM.BN «SARL» sera fonctionnée par la signature de Mr : ELMAZGHY MOHAMED.

- ANNEE SOCIALE : Chaque exercice social à une durée d'une année qui commence le 01 janvier et finit le 31 décembre.

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{ère} instance Tinghir le 09/09/2020.

Sousles numéros
N°chronologique :496
N° Analytique: 803
Pour extrait et mention

1616-9C8

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

STE LT-NOV TRAV SARL AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DH

SIEGE SOCIAL : DR TAGHIA ILMCHANE TAGHZOUTE TINGHIR R.C :805/497

I. Aux termes d'un acte S.S.P à TINGHIR en date du 01 Septembre 2020 a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associe unique: (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes ;

- FORME : Société à responsabilité limitée a associe unique : (SARL AU)

- DENOMINATION : STE LT-NOV TRAV SARL AU

- OBJET : 1- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

2- ENTREP DE GEST.D'EX.SERVICES (INSTALLATION DES SYSTEMES D'IRRIGATION ET DE POMPAGES)

3-ENTREP D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES (PANNÉAUX SOLAIRE)

- SIEGE SOCIAL : DR TAGHIA ILMCHANE TAGHZOUTE TINGHIR.

- DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF(99 ans)

- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH

- LES ASSOCIEES : 1-Mr ERRAGRAGUI EL HOUSSAINE 1000 Parts sociales

Soit au total : 1000 Parts sociales
- GERANCE : la société sera gérée par ERRAGRAGUI EL HOUSSAINE. Le compte bancaire de la SOCIETE LT-NOV TRAV « SARL AU » sera fonctionnée par la signature de Mr : ERRAGRAGUI EL HOUSSAINE.

- ANNEE SOCIALE : Chaque exercice social à une durée d'une année qui commence le 01 janvier et finit le 31 décembre.

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{ère} instance Tinghir le 09/09/2020.

Sousles numéros
N°chronologique :497

N° Analytique :805
Pour extrait et mention

1616-10C9

JE COMMANDE.MA S.A.R.L SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL :26 AVENUE MERS SULTAN, APT 3 ÉTAGE 1 CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 03/07/2020, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: * JE COMMANDE.MA * S.A.R.L
OBJET : L'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation, la représentation de tous les produits alimentaires

SIEGE SOCIAL : 26 avenue mers sultan, Apt 3 étage 1 Casablanca
CAPITAL : Le capital social s'élève à la somme de 1 000.000 DH. Il est divisé en 10000 parts sociales de 100,00 DH chacune, souscrites et libérée de ¼ en numéraire, et attribuées :

* Mr. ABDELKRIM Titulaire de la C.I.N BE635375 apporte la somme de 500 000.00 DHS

* Mr. EL HAIMER MOUNIR Titulaire de la C.I.N BE674187 apporte la somme de 500 000.00 DHS

DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1er JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.

GERANCE :- La société est administrée et gérée par :

* Mr NOUI ABDELKRIM Titulaire de la C.I.N BE635375

Nommé gérant
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC:

Le dépôt a été effectué auprès du Tribunal de commerce de Casablanca le 09-09-2020 et la société a été inscrite au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°471483.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT

1616-12C10

BOSCO VERDISARL
AVIS DE CONSTITUTION DE LA BOSCO VERDISARL

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : BOSCO VERDISARL

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100 000 DHS (cent milles Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 DHS (cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs à savoir:

-Monsieur ABDELRHANI BOUKOULI 600 Parts

-Monsieur ZAKARIA BOUKOULI 200 Parts

-Monsieur SAMI BOUKOULI 200 Parts

TOTAL 1000 Parts

3- Siège social : AL AZHAR SECTEUR 5 IMM 247 MAGASIN 05 GH A2 HAY HASSANI CASABLANCA

4- Objet La société : •Restauration sur place et à emporter, livraison, salon de thé;

• Les services de restauration générale, la restauration rapide, le service de prestation à emporter et de livraison à domicile;

• L'activité de traiteur, organisateur de réception, et de manière générale la fabrication et/ou la commercialisation de produits alimentaires, l'organisation des fêtes, cérémonies, congrès et festivals;

• Le Négoce, l'importation et l'exportation de tous produits, matériels, outillages et accessoires industriels;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur ABDEL RHANI BOUKOULI titulaire de la CIN n° B469072, Monsieur ZAKARIA BOUKOULI titulaire de la CIN n° BE863078 et Monsieur SAMI BOUKOULI titulaire de la CIN n° BE829783 sont nommé co-gérants statutaires de la société pour une durée illimitée. En outre, la société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature séparée des co-gérants.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°: 471383

Pour extrait et mention

1616-13C11

UNIDEESARL AU
AVIS DE CONSTITUTION DE LA UNIDEESARL AU

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée

AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : UNIDEESARL AU

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100 000DHS(cent milles Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 DHS (cent Dirhams) chacune libérées à en totalité et attribuées à Monsieur CHBAKOU AYMANE

3- Siège social : 46, BD ZERKTOUNI ETG 2 N° 6 CASABLANCA

4- Objet La société :

• Architecture et décoration d'intérieur, étude, conceptions et design.

• Entreprise de construction de bâtiments et de lotissements.

• Achat, vente, importation et exportation de tous types d'ameublement et de décoration, et de matériaux construction, soit pour le compte exclusif de la société, soit pour les tiers.

• Promotion immobilière.

• Tous travaux divers, notamment d'installation, d'agencement et aménagement des constructions.

• Aménagement d'espace et création de jardins.

• La gestion, le conseil, la prestation de service, et/ou l'administration de tous biens immobiliers;

• L'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis;

• Les activités d'agence de communication et de publicité;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur CHBAKOU AYMANE le 09/11/1991 à MARRAKECH de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro EE500044est nommé gérant unique de la société pour illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°: 471387

Pour extrait et mention

1615-1C1

SOCIÉTÉ ZAKARIA EL GHAOUZI «S.A.R.L AU»

dont le siège social sise au DOUAR AOULAD BOUKLOU SETTAT

Son objet : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger : RESTAURATEUR A PRIX FIXE , TRAITER, NEGOCIANT

LE CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de QUATRE-VINGT-DIX MILLE DIRHAMS (90.000,00 DHS) divisé en NEUF CENT (900) parts de CENT (100) Dirhams chacune réparties comme suit

M O H A M M A D I A S M A E 90.000,00DHS

TOTAL90.000,00 DHS

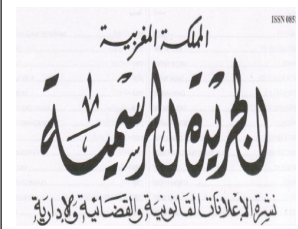
Durée : 99 années à compter de jour de sa constitution définitive sauf les cas de dissolution anticipée ou la prorogation prévue aux statuts et conformément aux lois en vigueur.

GERANCE : est assuré par Mme MOHAMMADI ASMAE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

ANNEE SOCIALE : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre

BENEFICES : Sur ces bénéfices il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve représente au moins le dixième du capital social.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de SETTAT 03/09/2020, Sous le N°1057/20, RC N°6055 Pour extrait et mention



FLASH-économie

annonce@
flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU

**BULLETIN
OFFICIEL
PENSEZ A**

FLASH ECONOMIE

Email :
annonce@
flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

MODIFICATIONS

1616-3M1

ATLAS NORD
HYDROCARBURES - ANH
SOCIÉTÉ ANONYME
SIMPLIFIÉE, AU CAPITAL
SOCIAL DE 144.300.000,-
-DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 4, RUE BLIDA -
CASABLANCA
RC N° 412561 - IF N°26131933
ICE N°002109602000019
AUGMENTATION DE CAPITAL
SOCIAL

I - Le 29 juillet 2020, les actionnaires de la société « ATLAS NORD HYDROCARBURES - ANH », ont décidé d'augmenter le capital social de 30.000.000,- de dirhams pour le porter de 144.300.000,- dirhams à 174.300.000,- dirhams par l'émission de 300.000 actions nouvelles de 100,- dirhams chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social se trouve désormais fixé à 174.300.000,- dirhams divisé en 1.743.000 actions de 100,- dirhams chacune.

II - La déclaration de souscription et de versement a été établie en date du 29.07.2020.

III - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 08.09.2020 sous le numéro 745211 POUR EXTRAIT ET MENTION LE PRESIDENT

1616-11M2

AVIS DE DISSOLUTION D'UNE
SARL
DALIADAM
SARL AU CAPITAL DE
100.000,00 DH
SIÈGE SOCIAL : ANGLE BD
LALLA YACOUT ET RUE EL
ARAAR,9
RESIDENCE GALIS,4EME
ETAGE,APPT N°17
CASABLANCA
RC :423359 CASABLANCA

I-Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09/07/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/07/2020 et sa mise en liquidation amiable. ASHRAF ADAM EL SAYED ADAM demeurant a 50 LOT NAIT 2 EME

ETAGE DEROUA PCE BERRECHID a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au 50 LOT NAIT 2EME ETAGE DEROUA PCE BERRECHID au même titre que l'adresse de correspondance.

II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe Tribunal de commerce à Casablanca le 01/09/2020 sous le N°744480

1616-19M3

EXTENSION DE L'OBJET D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
(S.A.R.L)
MAREDIC

En vertu des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 20/07/2020 il a été décidé ce qui suit :

EXTENSION DES OBJET SOCIAL : L'assemblée générale ordinaire décide d'étendre l'objet social de la société et de lui permettre ainsi en plus de son objet social actuel de faire:

-L'importation, la maintenance, la commercialisation et la distribution des dispositifs médicaux.

HARMONISATION DE STATUTS: En raison des résolutions qui précèdent l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca , 26/08/2020 sous le n° 744009, RC n° 104597.

1616-20M4

AUGMENTATION DE CAPITAL
D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE
(S.A.R.L)
SICOTREM

En vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 11/06/2020

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'assemblée générale décide, par le présent procès verbal, d'augmenter le capital social d'une somme de 9.000.000,00 DH (Neuf millions de dirhams) pour être porté de 54.000.000,00 DH (Cinquante-quatre millions de dirhams) à 63.000.000,00 DH (Soixante-trois millions de di-

rhams). L'augmentation de capital est réalisée par incorporation du report à nouveau.

HARMONISATION DES STATUTS En raison de ce qui précède, les associés décident de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la société.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 20/07/2020 sous le n°740349, RC n°124803

1616-21M5

CLOTURE DE LIQUIDATION DE
LA SOCIETE
RYAD DES SAVEURS

Suivant les délibérations du 30/09/2019, l'assemblée générale après avoir entendu le rapport du liquidateur, approuve le dit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation faisant ressortir un solde positif de capitaux

Propres de 216 592,48 DH , Ce solde étant inférieur au montant du capital de 600 000,00 DH, l'assemblée générale constate l'absence de tout boni de liquidation. De ce fait, ce solde qualifié de remboursement de capital sera réparti entre les associés au prorata de leurs parts L'assemblée prononce la clôture définitive de la liquidation et donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, en date du 21/01/2020 sous le numéro 727785 RC N°185543

1616-22M6

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE
(S.A.R.L)
JEESR INDUSTRIES

En vertu des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 17/02/2020 il a été décidé ce qui suit :

Transfert du siège social Le siège social de la société « JEESR INDUSTRIES» a été transféré de l'ancienne adresse 17 Bd Mohamed Abdou, escalier D, Appartement n°2 1er étage quartier Palmer - Casablanca, à la nouvelle adresse : Rue Ibnou Al Mouataz - résidence le Joyau 2, étage 1 appartement 2 - Belvédère Casablanca.

Modification corrélative des statuts.

En raison des décisions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article, 4 des statuts de la société (SIEGE SOCIAL).

DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 20/07/2020 sous le n° 740368, RC n° 220805

1616-23M7

ABOUNAIM & ASSOCIES SARL
SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE
10, AVENUE 2 MARS -
CASABLANCA
OB ELECTRONIQUE SA
AVIS DE RENOUVELLEMENT
DU MANDAT DES
ADMNISTRATEURS ET DU
DIRECTEUR GENERAL

1. L'assemblée générale ordinaire réunie en date 05 Mars 2020 a décidé, après avoir constaté que le mandat des administrateurs suivants est arrivé à expiration à la date de la présente assemblée :

• Monsieur Salaheddine KADMIRI ; Monsieur Taieb EL FECHTALI ; Monsieur Bernard André Elie BUISSON ; Monsieur Asad EL OUAZZANI ; et Monsieur Karim EL FECHTALI

de renouveler ledit mandat pour une période de six ans, soit jusqu'à la date de l'Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2025.

2. Le conseil d'administration réuni en date du 05 Mars 2020 a décidé :

- D'élire et de renouveler, à l'unanimité, en qualité de Président du conseil d'administration, Mr Salaheddine KADMIRI, et ce pour toute la durée de son mandat d'administrateur

- De renouveler le mandat de Directeur Général de Mr Karim EL OUAZZANI, et ce pour une durée de six ans qui expirera à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025.

3. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09 septembre 2020 sous le n°745446.

Pour extrait et mention Le conseil d'administration.

1615-2M1

A.G.I.N SARL

Au terme de l'assemblée générale Extraordinaire du 16/07/2020, les associés de la société ALOMRANE DE SERVICES ETUDES ET TRAVAUX SARL ont décidé les modifications suivantes :

1- Fermeture la succursale sise à TEMARA, LOTISSEMENT ALKASBA, RUE RAMALLAH N 34 HAY ALAOUINE.

2- Mise à jour des statuts : Mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de RABAT sous le N° : 106381 du 03/09/2020.

1615-7M2

DANESSA SARL.AU
59, BD ZERKTOUNI6EME
ÉTAGE
CASABLANCA. - R.C N° 316735
DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale en date du 02 août 2020, a :

Constaté la dissolution anticipée de la société

Nommé Mr Dan Maurice BENGIO en qualité de liquidateur Fixé le siège de liquidation à Casablanca, 59, Bd Zerktoni 6ème étage n°18.

Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 07 septembre 2020 sous le n°745052

1615-8M3

SOCIÉTÉ PYTHAGORE JUNIOR
ENSEIGNEMENT PRIVE SARL
AU CAPITAL DE 2 000 000.DHS
SIÈGE SOCIAL : 61.LOT EL
MENZEH MOHAMMEDIA

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/07/2020, il a été décidé de reconduire le gérant Mr HASSAN BENCHARKI titulaire de la CIN TA22799 dans son poste de gérant unique de la société jusqu'au 31/07/2022.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Mohammedia sous le numéro 931 et enregistré au registre de commerce sous le numéro 1046 le 27/08/2020.

CONSTITUTIONS

1616-14C12

LADRAASARL AU

AVIS DE CONSTITUTION DE LA LADRAASARL AU

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : LADRAASARL AU

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 10 000DHS(dix milles Dirhams) divisé en 100 (cent) parts sociales de 100 DHS(cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées à Monsieur LADRAA MOUAD

3- Siège social : 61, AV LALLA YAKOUT N°69 ETG 2 CASABLANCA

4- Objet La société : •Création de collections de vêtements et accessoires;

•Conception, fabrication, vente, import et export de vêtements et accessoires;

•Exploitation de toute marque vestimentaires;

•La restauration, rénovation, transformation, fabrication, pose, dépose de tout mobilier neuf ou d'occasion, travaux de menuiserie, peinture, agencement, installations,

•Achat-vente et import-export de meubles

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur LADRAA MOUAD né le 13/02/1994 à CASABLANCA de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro BJ420610 est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°: 471391

Pour extrait et mention

1616-15C13

"PURETEQ SERVICES" SARL AVIS DE CONSTITUTION DE LA "PURETEQ SERVICES" SARL

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : "PURETEQ SERVICES" SARL

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 200 000 DHS (deux milles Dirhams) divisé en 2000 (deux milles) parts sociales

de 100 DHS (cent Dirhams) chacune libérées à concurrence du 1/4 et attribuées comme suit:

-Madame AIT BELLA ASMAA 1100 Parts

-Monsieur FADI TABBAL 900 Parts TOTAL 2000 Parts

3- Siège social : 61, AV LALLA YAKOUT N°69 ETG 2 CASABLANCA

4- Objet La société : •Les études, la conception, l'ingénierie, le conseil, le suivi, le contrôle, la surveillance Technique ainsi que le service de la maintenance de tout projet ;

• I.T. Et Networking ;

•Télécommunications ;

•Hospitalité ;

•Sécurité ;

•Audiovisuel ;

•Automatisation ;

•Projet Design et Management

•Opération Contrats

•La formation professionnelle;

•Les études, le suivi de la réalisation et de l'entreprise de tous travaux publics ou privés et de tout ouvrage de gros œuvres, construction métallique, chaudronnerie, menuiserie bois et aluminium, plate, peinture, ethnarchie, plomberie, électricité et décoration pour son compte personnel et pour celui d'autrui.

•Les études de précédés pour industries agro-alimentaires et énergétiques;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Madame AIT BELLA ASMAA, titulaire de la CIN n°BK604663 est nommée gérante statutaire de la société pour une durée de six(6) mois renouvelable. En outre, la société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature de la gérante.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°:471381

Pour extrait et mention

1616-16C14

HYDRAUTECH LOCASARL AVIS DE CONSTITUTION DE LA HYDRAUTECH LOCASARL

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale :HYDRAUTECH LOCASARL

2- Capital: Le capital social est fixé

à la somme de 10 000 DHS (dix milles Dirhams) divisé en 100 (cent) parts sociales de 100 DHS (cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs à savoir:

-Monsieur KHALID EL GHALBI 50 Parts

-Monsieur ABDELLAH ELGHALBI 50 Parts TOTAL 100 Parts

3- Siège social : 46, BD ZERKTOUNI ETG 2 N° 6 CASABLANCA

4- Objet La société : •L'achat, la vente, la location, l'exploitation, la commercialisation, l'importation et l'exportation de tous engins et matériels de construction ;

•Entreprise de travaux publics de bâtiment, de génie civil de construction, de revêtement, étanchéité, menuiserie, ferronnerie et tous travaux en rapport direct ou indirect avec la construction des bâtiments ;

•Toutes opérations d'achat et/ou de vente,import ou export, toutes activités commerciales, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, à la commission ou autrement, de tous biens, produits, marchandises ou toutes prestations de toute nature ;

•Entreprise générale de travaux divers;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur KHALID EL GHALBI titulaire de la CIN n° BK514728 est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°: 471389

Pour extrait et mention

1616-17C15

LS CONFLECTIONSARL AU AVIS DE CONSTITUTION DE LA LS CONFLECTIONSARL AU

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale :LS CONFLECTIONSARL AU

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100 000DHS(cent milles Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 DHS(cent Dirhams) chacune to-

talement libérées, et attribuées à Monsieur SERRAJ LOTFI

3- Siège social : 61, AV LALLA YAKOUT ETG 2 N°69 CASABLANCA

4- Objet La société : •Confection et Vente de tous produits textiles, prêt-à-porter, lingerie, accessoires de mode, maroquinerie, bijoux fantaisie, chaussures, objets de décoration;

•Négociant de tout type de produit;

•Toutes opérations d'achat et/ou de vente,import ou export, toutes activités commerciales, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, à la commission ou autrement, de tous biens, produits, marchandises ou toutes prestations de toute nature;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur SERRAJ LOTFI titulaire de la CIN numéro BK265416 est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°: 471393

Pour extrait et mention

1616-18C16

COMPANY PRODUCT SOLUTION"(CPS)SARL AU AVIS DE CONSTITUTION DE LA COMPANY PRODUCT SOLUTION"(CPS)SARL AU

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée AU(S.A.R.L AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : COMPANY PRODUCT SOLUTION"(CPS) SARL AU

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100 000DHS(cent milles Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 DHS(cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées à Monsieur KARTAL BOUCHAIB

3- Siège social : 61, AV LALLA YAKOUT N°69 ETG 2 CASABLANCA

4- Objet La société : •L'achat, la vente, l'import et l'export de tous produits d'emballage et tous produits ou matériels accessoires à l'emballage;

• Toutes opérations d'achat et/ou de vente,import ou export, toutes activités commerciales, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, à la commis-

sion ou autrement, de tous biens, produits, marchandises ou toutes prestations de toute nature ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur KARTAL BOUCHAIB titulaire de la CIN numéro T61739 est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2020 RC N°: 471385

Pour extrait et mention

FLASH Économie

vous accompagnent
dans vos publications
d'annonces légales au

Bulletin Officiel

3 رجب 1439 (21 مارس 2018)

المسنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

الحرية الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

يتطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية الرباط - شالة الهاتف : 0537.76.50.24 - 0537.76.50.25 0537.76.54.13 الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33 المتفوح بالخزينة الإقليمية بالرباط	تعريف الاشتراك			بيان النشرات
	في الخارج	في المغرب		
		سنة	سنة أشهر	
	فيما يخص النشرات الموجبة إلى الخارج عن الطريق العادي أو عن طريق الجو أو البريد الدولي السريع، تضاف إلى	400 درهم	250 درهما	النشرة العامة
		200 درهم	-	نشرة مداولات مجلس النواب
		200 درهم	-	نشرة مداولات مجلس المستشارين

FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale
Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

CERTIFIÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro : Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio : Case :

Signature et Cachet